



## Potentielle fuite panneaux solaires intégrés

-----  
Par balibalo

bonjour

je suis sur le point d'acheter une maison, j'ai signé une offre de vente qui a été acceptée

en revisitant la maison avec les vendeurs présents, nous avons pu discuter plus longuement et j'ai appris qu'il y avait eu une fuite au niveau de ces panneaux solaires thermiques, la fuite réparée depuis et l'étanchéité refaite

en montant dans les combles non habitables, il y avait des traces d'humidité sur des planches de fibre de bois mais là le vendeur qui est une vieille dame m'a dit " ces planches viennent d'autre part " etc etc le mari est mort et il s'occupait de tout ça

comment puis-je me protéger d'un éventuel vice caché/apparent ? je pense faire venir un expert, mais si l'expert me dit " ah oui oui y a problème " qu'est-ce que je fais ? au final une toiture ça se reprend, est-ce que je peux mettre des conditions dans le compromis qui permettraient de négocier le prix à la baisse si l'expert voit un problème ?

merci d'avance pour vos réponses